

Les travaux 2011

Le tour d'église

Cette année, le centre bourg a commencé ses travaux de réaménagements. La démolition d'un cabanon de stockage a permis de dégager l'arrière de l'église et permet le passage de véhicules par l'arrière de celle-ci, utile lors de cérémonie pour stationner les véhicules de la famille.



Le « jardin de curé » a débuté sa mise en



valeur, ces travaux seront poursuivis en 2012 et 2013, avec notamment la réfection du parvis et la redistribution des espaces situés sur l'avant de l'église.



L'enfouissement des lignes et renforcement du réseau électrique

Le dernier tronçon du bourg est enfoui, il s'agit de la route de Villers qui monte à côté de l'église ! Les candélabres vont être installés, le transformateur a été remplacé par un plus puissant permettant de répondre à la demande électrique d'aujourd'hui et demain.

L'entretien des chemins

L'effort a là aussi porté sur le centre bourg avec la mise en goudron du chemin des écoliers suite aux travaux d'élargissement, de la montée du lotissement du cimetière, du parking situé devant l'espace « Aucourt », du stationnement à côté de l'église et du parking le long de la départementale. A ceci, il faut aussi ajouter « les nids de poule » que nos employés s'efforcent de reboucher régulièrement.



Les travaux d'urgence

Les fortes pluies ont menacé d'inondation une maison, et nous avons revu l'évacuation des eaux de ruissellement du haut du bourg, en réalisant une dérivation de conduite qui présente l'avantage de diviser le flux des eaux sur deux conduites. L'une de ces branches avait été implantée l'année dernière.



Les logements et locaux de la mairie

Deux appartements ont fait l'objet d'une rénovation avec des travaux de peinture, une salle d'eau réaménagée, remplacement d'une chaudière et de drainage d'un bâti. Merci à nos deux employés communaux pour les heures de peinture !

La station d'épuration par « filtration roseaux »

Elle donne satisfaction, son entretien fait l'objet de toute l'attention des employés communaux et cette année a eu lieu la première coupe des roseaux.



Les acquisitions :

Pour permettre à nos communaux d'être autonomes avec le nettoyeur haute pression lors de l'entretien des assainissements, la commune a investi dans un groupe électrogène.



A la salle des fêtes, le frigidaire, dont la porte donnait des signes de fatigue, a été remplacé, un lot de tables rondes et des chaises ont été achetées.

Le moteur des aiguilles du clocher a été changé, c'est nous a-t-on dit, « fait pour durer une quarantaine d'année ».

La commune a investi dans un terrain d'un hectare pour y implanter une douzaine de maisons, en partenariat avec un organisme public et un investisseur privé.

Pour faciliter la circulation dans « La Montée du Midi », un créneau de croisement vient d'être réalisé.

Un nouveau container de tri

Vous pouvez désormais déposer dans le container situé au centre bourg, ci-dessous les consignes que donne Emmaüs : Ces quelques consignes visent à préserver la qualité des vêtements que vous donnez et permettent d'assurer la pérennité de l'activité.



1. *Utiliser des sacs de moins de 100 litres (afin qu'ils rentrent dans le bac de chargement)*
2. *Veillez à toujours fermer les sacs*
3. *Ne pas déposer de vêtements en vrac ou dans des cartons*
4. *Donnez des vêtements propres : les textiles souillés (peintures, graisses, solvants, etc) ne permettent pas leur réutilisation ou leur recyclage*
5. *Les vêtements de type K-way où cirés en mauvais état ne peuvent pas être recyclés*
6. *Il n'existe pas de recyclage pour les chaussures (elles doivent toujours être portables en l'état)*